



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

radio

Question écrite n° 70156

### Texte de la question

Mme Joëlle Huillier interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur le gel des crédits du fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER). Selon les radios associatives locales, le Gouvernement envisagerait de geler, au titre de la réserve de précaution, 7 % des crédits de l'année 2014, soit environ 2 millions d'euros. Si elle était confirmée, cette décision pourrait mettre en difficulté ces radios et aboutir à des suppressions d'emplois, alors que les aides du FSER contribuent à hauteur de 40 % de leurs ressources. Elle lui demande de préciser l'intention du Gouvernement en la matière et, le cas échéant, d'en justifier la raison.

### Texte de la réponse

Depuis plus de trente ans, le Gouvernement porte une attention toute particulière aux radios associatives, notamment par le biais du Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale (FSER). Chaque année, près de 650 radios associatives bénéficient de ce soutien (649 en 2013), qui représente en moyenne 40 % de leurs ressources. En 2012 et 2013, le budget du FSER a été maintenu à 29 M€ et pour chacune de ces années, la ministre de la culture et de la communication a obtenu que soit débloquée la réserve de précaution, montrant ainsi toute l'importance qu'elle accordait aux radios associatives. En 2014, le budget du FSER a été légèrement réduit à 28,8 M€, ce qui a permis au Fonds, même symboliquement, de participer à l'effort de redressement des finances publiques. Comme les années précédentes, afin que les subventions versées aux radios associatives ne soient pas diminuées, la ministre de la culture et de la communication a obtenu que soit débloquée la réserve de précaution qui porte sur le budget 2014. Cet effort, malgré les difficultés budgétaires, démontre que l'action publique dans ce domaine demeure une priorité. Pour 2015, dans le contexte particulièrement tendu des finances publiques, la ministre a défendu que le budget du FSER remonte à 29 M€ et c'est ce montant qui est proposé au Parlement dans le projet de loi de finances. Par cet effort particulier d'accompagnement, le Gouvernement souhaite marquer son attachement à un système qui a fait ses preuves et réaffirmer encore la place très particulière qu'occupent ces radios dans le paysage radiophonique français.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Joëlle Huillier](#)

**Circonscription :** Isère (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 70156

**Rubrique :** Audiovisuel et communication

**Ministère interrogé :** Culture et communication

**Ministère attributaire :** Culture et communication

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [2 décembre 2014](#), page 9990

**Réponse publiée au JO le :** [30 décembre 2014](#), page 10836